

Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

N° 143/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

Objet de la délibération :
Modification du tableau des effectifs : Création poste CIAS / MSAP et titularisation d'un poste d'attaché territorial existant

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	65
- Absents :	
· Dont suppléés :	6
· Dont représentés :	6
· Excusés :	6
· Non excusés :	16
- Votants :	76*

**Mme Leblanc-Vichard a quitté la séance à 21h15*

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-sept septembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamila à M. Chabod Gérard, Mme Petit Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Procuration** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauguet Denis
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)** Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Bardey Philippe, Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre.
Mmes Muller Valérie, Faillenot Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26/01/84, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

- Vu la délibération du 2 juillet 2018 sur le tableau des effectifs,
- Compte tenu de :
 - La création d'un poste d'adjoint administratif, titulaire ou non titulaire, mutualisé à temps plein pour le CIAS et la Maison des Services de Quingey
 - La stagiairisation de M. Remi MARTIN au 1^{er} octobre suite à sa réussite au concours d'attaché territorial,
- Vu l'avis favorable du comité technique en date du 04/09/18

Le Président propose de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-143-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 15/01/2018

FILIERE ADMINISTRATIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT**
Attaché Principal	A	1	TC	T
Attaché	A	3	TC	T
		2	TC	NT
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	4	TC	T
		1	TC	NT
		1	TNC	T
Adjoint Administratif	C	3 ou 4	TC	T
		1	TNC	T
		2 ou 3	TC	NT
		2	TNC	NT

FILIERE TECHNIQUE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT**
Ingénieur	A	1	TC	T
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	B	2	TC	T
		3	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Technique	C	1	TC	NT

FILIERE SPORTIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Educateur des APS Principal 1 ^{ère} classe	B	2	TC	T
Educateur APS	C	3	TC	T

FILIERE ANIMATION/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	T	TC

*TC = Temps complet / TNC = temps non complet

** T = Titulaire / NT = non titulaire

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire valide la modification des effectifs telle que détaillée ci-dessus proposée par le Président.

Fait et délibéré en séance, le 17.09.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-143-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 15/01/2018

Commune de Communes

Lucie Lison

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS